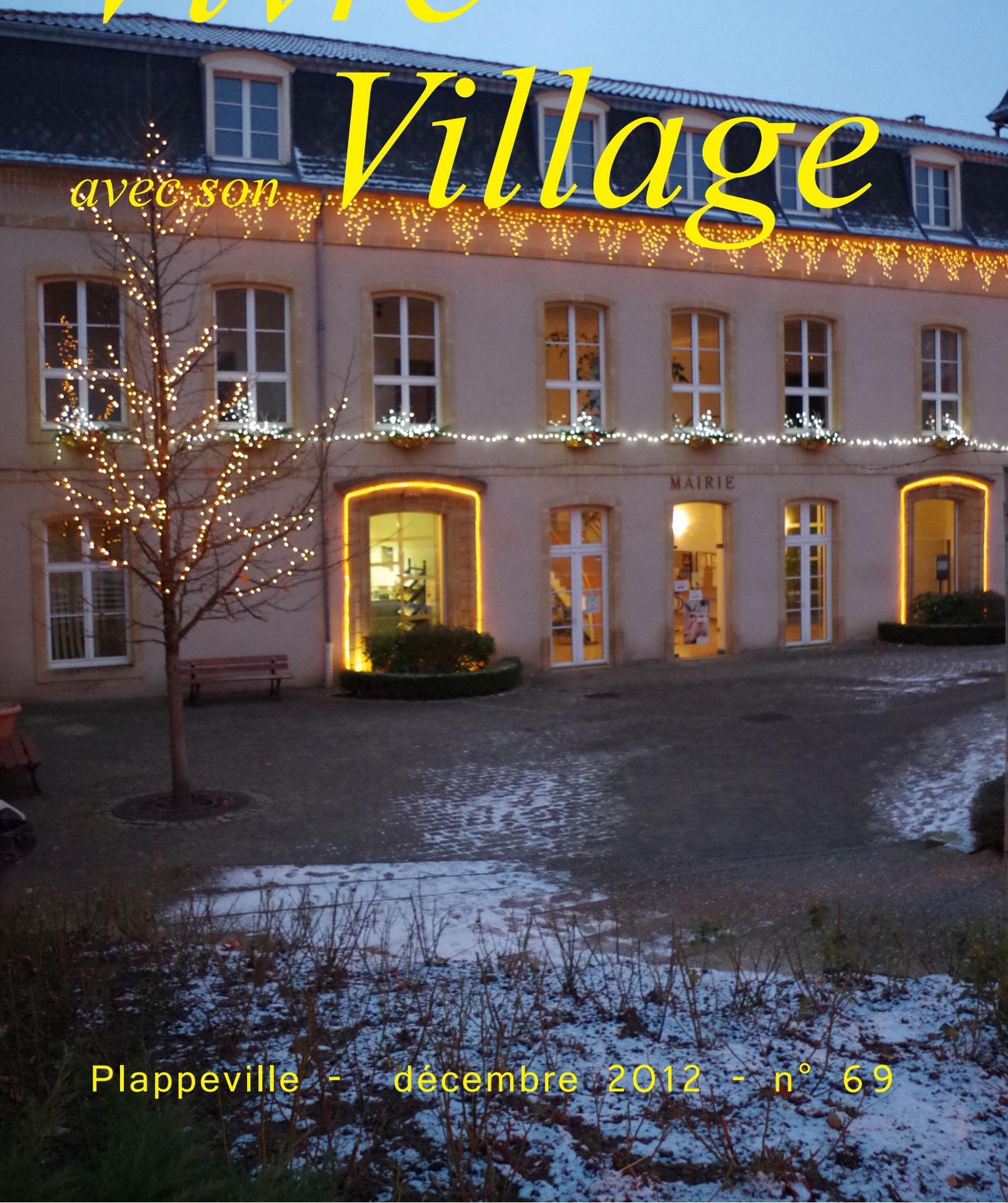


Vivre avec son Village



Plappeville - décembre 2012 - n° 69

Sommaire

Le mot du maire	3
Informations municipales	
- Urbanisme	4
- Sécurité - Voirie	5-6
- Vie sociale et associative	6
- Entretien et Equipements	7
- Environnement	8-9
- Vie scolaire - Péri-scolaire et Petite enfance	9
- Patrimoine et animations culturelles	9-10
- Finances	11
- Communication	12
- Délibérations	13
Intercommunalité	14-15
La parole aux associations	
- Association Plappeville Loisirs	16-17
- Ordre des Vignerons	18
- Union Nationale des Combattants	19
- Les Amis du Vieux Plappeville	19
- FC Lorry - Plappeville	20
- Association des Parents d'Elèves	21
- Association «France Parkinson»	22
La parole aux écoliers	22
Solidarité	23
Ça s'est passé au village	24
- Monoxyde de carbone	25
- A votre service	26
Etat civil	27
Calendrier des manifestations	27



Mairie de PLAPPEVILLE

14 rue Paul Ferry

57050 PLAPPEVILLE

Tél. : 03.87.30.40.75

Fax : 03.87.30.22.10

Courriel : plappevillen@wanadoo.fr

Site : communedeplappeville.fr

**Horaires de mairie
pendant les fêtes
de fin d'année**

Fermeture

lundi 24 décembre

2012 après-midi

lundi 31 décembre

mercredi 2 janvier

matin

Faites-vous connaître !

Si vous voulez faire découvrir vos talents (de peintre, écrivain, musicien et chanteur (seul ou en groupe), photographe, magicien, one-man show, artisan (poterie, couture, broderie, encadrement...), la municipalité et la commission «Animations culturelles» souhaitent organiser pour vous «Plappeville a un incroyable talent» le week-end du **8 et 9 juin 2013**.

Si vous êtes concernés et intéressés par le projet, nous vous invitons à vous inscrire, dès à présent, au secrétariat de la mairie en indiquant vos nom et adresse, votre «talent» et un numéro de téléphone.

La seule condition : être plappevillois.



Le mot du maire

2012 s'en va ! Déjà ! Ce 4^{ème} trimestre aura été riche en événements orchestrés tant par la municipalité que par les associations. Avec le festival « Musiques sur les Côtes » et le spectacle de Noël proposé aux enfants ... et à leurs parents, les Plappevillois auront pu participer à la vie du village. Les associations, qui poursuivent ce même but d'animation, ont également attiré de larges publics en organisant Marché de Noël, Bourse aux jouets, diaporama ou Marche des Lumières.

Trimestre riche en manifestations certes, mais également en décisions municipales. Après une réunion publique d'information, l'enquête publique sur le PLU s'est déroulée pendant un mois jusqu'au 4 décembre. Le commissaire enquêteur devrait rendre son rapport au tout début de l'année. Ce PLU sera soumis à l'approbation des élus au courant du 1^{er} trimestre.

Un autre sujet a suscité un grand intérêt : la desserte de Plappeville par les transports en commun. Après une 1^{ère} réunion publique, il aura fallu plusieurs réunions de travail, dont deux avec des représentants des usagers, pour mettre au point le projet définitif qui a été présenté par le directeur et le chargé de projet des TMM lors d'une 2^{ème} réunion publique au salon d'honneur de la mairie (voir p. 14). Celui-ci, je n'en doute pas, rencontrera la satisfaction de la très grande majorité de nos habitants.

La décision de réhabiliter le quartier de la Croix d'Orée a été prise ; décision importante qui aura un impact non négligeable avoisinant les 600 000 € sur le budget, sans recours à l'emprunt.

2013 va commencer ! Dès le mois de janvier nous aurons l'occasion de nous retrouver souvent à la salle polyvalente : galette des rois, St Vincent et concert de Nouvel An nous feront entrer dans la nouvelle année de façon très agréable. Je vous invite tous très cordialement à y assister.

Avril marquera le début des travaux à la Croix d'Orée... si les conditions climatiques ne sont pas trop défavorables. Ils s'étaleront sur une période d'au moins 6 mois. Il faudra donc faire preuve de compréhension, de tolérance et de patience !

Deux «mauvaises habitudes» caractérisent l'époque de l'année que nous vivons actuellement. D'une part, ce sont les chutes de neige et le verglas avec tous les inconvénients qu'ils engendrent. Quand ceux-ci sont annoncés, nos agents savent gérer, encore qu'ils ne soient pas à l'abri des aléas mécaniques. Quand les événements climatiques ne sont pas prévus, les employés font de leur mieux pour y remédier. Malheureusement, pour certains, qui se sont eux-mêmes laissés surprendre, ce n'est jamais ni assez, ni assez vite ! A quand les pneus neige obligatoires comme chez nos voisins ???

Il n'est pas inutile de rappeler que les bacs à sel ont été installés pour permettre aux habitants de remplir leur devoir civique de salage des trottoirs. Ils permettent aussi aux riverains d'endroits cruciaux (virages en particulier) d'intervenir directement en y répandant du sel. Le camion communal, muni d'une lame de déneigement est parfois de manœuvre délicate. Assurez-vous, en cas de risque de neige, que le stationnement de votre véhicule sur le domaine public ne sera pas un obstacle à son passage (rues très étroites et virages).

D'autre part, ces périodes de fêtes incitent souvent les cambrioleurs à nous rendre visite, surtout à la tombée de la nuit. Si donc vous devez être absent de votre domicile à ces heures-là, prenez des précautions. Donnez toujours l'impression d'une présence dans votre logement en laissant une ou plusieurs lampes allumées. Au cas où des allers et venues vous paraissent suspectes, n'ayez aucun scrupule à composer le 17 quelle que soit l'heure ! (recommandation de la police elle-même). Il s'agit de protection et non de délation.

Que ces fêtes de Noël, propices à la générosité, à la paix et au partage, soient pour tous l'occasion de passer de chaleureux moments en famille ou entre amis. J'ai une pensée pour ceux qui ont subi de difficiles épreuves au cours des douze derniers mois. Je leur souhaite, à l'occasion de ces fêtes, de retrouver un peu de joie et beaucoup d'espoir.

Joyeux Noël et bonne année à tous, rendez-vous le 27 janvier à la salle polyvalente pour notre traditionnel concert de Nouvel An !

Daniel Defaux

Urbanisme

Autorisations accordées

Déclarations préalables		
N°	Rue	objet
29	Rue du Haut de Woicon	Construction d'une piscine
2	Rue de la Saussaie	Changement fenêtres, tuiles et crépi des façades
3	Route de Lessy	Pose d'un générateur photovoltaïque
35	Rue du Haut de Woicon	Installation de panneaux photovoltaïques
1	Place de la Fontaine au Cresson	Pose d'un portail
6	Rue du Haut Pré	Création d'une clôture
22	Rue des Mirabelles	Pose d'un portail
6	Rue de la Saussaie	Pose d'une fenêtre de toit
15	Rue St Vincent	Pose d'un grillage sur mur de soutènement

Permis de construire		
N°	Rue	objet
	NEANT	

Projet PLU

A l'invitation de la municipalité, une soixantaine de personnes a assisté à une réunion d'information sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme), organisée au salon d'honneur de la mairie.

La soirée a débuté par un historique succinct du projet lancé en 2004, approuvé en 2008, annulé pour vice de procédure le 21 février 2012. Après quelques mises à jour dans le rapport de présentation, il a été à nouveau arrêté par le conseil municipal le 14 juin et mis à l'enquête publique du 3 novembre au 4 décembre 2012. Le PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable), ainsi que le plan de zonage ont ensuite été exposés.



L'essentiel des interrogations a porté sur l'aménagement de la zone 1 AU3 (derrière Tignomont) et plus particulièrement sur les problèmes de circulation qui pourraient en résulter.

Comme chaque fois qu'il y a eu des travaux dans un quartier, les riverains seront associés à la réflexion, dès que le projet d'aménagement pourra être ébauché.

Sécurité - Voirie

Quartier de la Croix d'Orée

2013 : une année de travaux

Le quartier de la Croix d'Orée fera l'objet de travaux importants durant l'année 2013. Depuis près d'un an, Metz Métropole, la régie Haganis et la commune travaillent sur un projet de remise aux normes de l'assainissement, d'effacement des réseaux aériens, de modernisation de l'éclairage public et de réfection de la voirie et des espaces publics.

La motivation essentielle de cette opération d'envergure est le fait que les réseaux d'assainissement ont une configuration totalement atypique : tous les tuyaux sont posés dans les parcelles privées, avec les contraintes d'entretien que l'on imagine pour les exploitants et pour les propriétaires tenus, le cas échéant, de subir des dommages liés à l'accès aux réseaux « communs » (certains regards de visite se trouvent sous des dalles). Par ailleurs, des inspections récentes ont montré que l'état du réseau n'est plus acceptable : casse de tuyaux, présence de racines, déboitements, branchements non conformes, ...

Pour toutes ces raisons, les exploitants des réseaux d'assainissement ont souhaité recréer un réseau séparatif neuf en domaine public, ainsi que tous les branchements particuliers (34 logements). La régie Haganis a conduit les études dans le courant de l'année 2012. Chaque propriétaire a été contacté pour définir avec lui les travaux de mise aux normes à prévoir dans son logement. Deux réunions publiques se sont tenues en mairie en mars et en juin derniers pour informer et recueillir les observations. Les accords de principe recueillis à ces occasions ont permis de poursuivre les études.

La commune a saisi cette opportunité pour intervenir sur les réseaux aériens, l'éclairage public et la voirie. C'est en effet une occasion unique de refaire à neuf ce quartier en bénéficiant de l'implication financière et technique de tous les maîtres d'ouvrage concernés. La commune a fait appel à un bureau d'études privé qui a assuré la maîtrise d'œuvre des études et des travaux.



Autre point positif, le Conseil Général de la Moselle a modifié début 2012 ses règles d'attribution des subventions, permettant à nouveau à la commune de pouvoir prétendre à des subsides pour ce type de travaux. En septembre, le conseil municipal a délibéré pour approuver le projet et demander une subvention qui représenterait 45% du montant de l'opération évalué à 491 000 euros HT.

Si l'année 2012 a été celle des études, 2013 sera consacrée aux travaux. Le planning à venir s'annonce chargé : décembre 2012, lancement de l'appel d'offres assainissement par Haganis suivi, en janvier 2013, par la commune, avec un premier appel d'offres pour les réseaux secs et l'éclairage public. L'objectif est de commencer des travaux courant avril 2013 pour une durée minimale d'environ six mois.

Le coût global est de l'ordre d'un million d'euros, partagé de manière égale entre l'assainissement (financé par Metz Métropole, Haganis et une participation des propriétaires et de la commune) d'une part, et les réseaux secs et la voirie d'autre part. Le montant à la charge de la commune sera d'environ 300 000 euros.



Sécurité - Voirie

Aménagement sécuritaire



Le débouché de la ruelle du Lavoir, très utilisée par les élèves, sur la rue Paul Ferry (face à la mairie), était dangereux du fait du manque de visibilité tant pour les enfants que pour les automobilistes. Le problème a été résolu : le mur longeant la ruelle a été rabaissé, offrant ainsi une vue bien dégagée sur la rue pour les piétons et sur la ruelle pour les autres. Ce qui ne dispensera d'être très prudent à cet endroit, les enfants sortant de la ruelle ayant la priorité !

Vie sociale et associative

Repas salé au foyer des Anciens



C'est une coutume bien établie, qu'avec la reprise des activités du foyer des Anciens, la municipalité offre un goûter salé.

La tradition a été respectée cette année et c'est «Mauricette» qui a été sollicitée pour la préparation et la livraison de cette bien agréable assiette anglaise.

Repas des Aînés

Chers aînés, reprenez la date du

dimanche 10 mars 2013

pour le repas annuel offert par la municipalité.

Don du sang

Prochaines collectes de sang :

- **lundi 28 janvier**

- **lundi 12 août**

- **lundi 9 décembre**

de 15h à 19h30

salle polyvalente

Entretien et Equipements

Réfection de toiture



La toiture du garage et de «la salle verte» (joutant le bâtiment Victor Robert) n'était plus étanche, ce qui générait des infiltrations. Elle était constituée de plaques de fibrociment, contenant des fibres d'amiante, ce qui a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée pour la dépose et l'évacuation sur site protégé de ce type de produit. Une nouvelle charpente a été posée, recouverte de tuiles en terre cuite rouge. Afin de ne pas gêner l'école élémentaire, ces travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires de Toussaint, pour un montant total de 12 902 € HT, dont 2 500 € pour le désamiantage.

Salle polyvalente



Les employés communaux ont procédé au remplacement de tous les tubes fluorescents de la grande salle. Cette opération a nécessité la location d'une plateforme automotrice électrique.

Le ballon d'eau chaude à gaz, de 350 litres de capacité, a percé juste au début des vacances scolaires, ce qui a permis de le remplacer sans trop de gêne pour les utilisateurs. C'est l'entreprise Thouvenin qui a effectué les travaux pour un montant de 8970 € TTC.

Travaux au presbytère



Le mur de la cour devant le presbytère a été recrépi par un enduit à la chaux, conformément à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France. La boîte aux lettres a été encastrée dans le mur. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Pierre Andréacchio de Plappeville pour un montant de 5223 € TTC.

L'entreprise Chanzy Pardoux a, pour sa part, nettoyé et réparé le calvaire de la croix Médar pour un montant de 1394 € TTC.



Environnement

En attendant le printemps !



C'est en automne que l'on prépare le printemps. Nos agents communaux, conduits par Anthony Simioni, ont consacré une grande partie de leur emploi du temps à aménager les massifs qui agrémenteront différents quartiers du village au retour de la belle saison. Pas moins de 3000 bulbes et fleurs ont ainsi été plantés.

Les feuilles...ne se ramassent plus à la pelle !



Si le village peut s'enorgueillir de posséder de magnifiques espaces boisés communaux ou privés, la médaille a son revers. En effet, l'automne apporte avec lui la corvée du ramassage des feuilles qui, cette année, s'est quelque peu prolongée du fait du gel tardif. Souffleurs et ramasse-feuilles ont été bien utilisés. 12 tonnes de feuilles ont été collectées et transportées sur la plateforme de Somergie pour être transformées en compost.

Les arbres aussi s'entretiennent !

Avec l'automne revient aussi le «toiletage» des arbres qui subissent taille, élagage ou, en raison de leur état sanitaire, abattage. Les travaux se poursuivront jusqu'en mars.



Un beau village pour les fêtes de fin d'année...

Afin de rendre le village encore plus chaleureux pour les fêtes de fin d'année, Gilles François et Djamel Mouloudj se sont appliqués à remettre en état toutes les décorations de Noël avant de les installer avec, ici et là, quelques nouveaux aménagements.



Environnement

... et une belle mairie



Pour quelque temps, la salle du conseil de la mairie s'est transformée en atelier de décoration où Maryse Duval, Nicole Mager et Isabelle Stutzmann ont fait preuve d'imagination et de dextérité pour réaliser les compositions qui ornent la façade de la mairie et lui donnent, à moindre coût, un air de fête que chacun peut apprécier.

Vie scolaire Péri-scolaire et Petite Enfance

Accueil de loisirs
du mercredi

Mis en place l'année dernière, l'accueil du mercredi connaît une fréquentation grandissante. Avec, en moyenne, 12 enfants, les animatrices sont bien occupées.



Ce succès s'explique en partie par la qualité et la variété des activités qui y sont proposées : araignées à croquer et breuvage de sorcière pour le goûter d'Halloween, sortie et jeux en forêt en automne, confection de petits cœurs fondants et de calendriers de l'Avent, fabrication de sujets en pâte à sel, décorations de Noël...



Patrimoine et animations culturelles

Atelier théâtre



Depuis début octobre, la mairie a mis en place un atelier théâtre pour les enfants à partir de 6 ans, le mardi de 16h45 à 17h45. Onze enfants se retrouvent ainsi toutes les semaines autour de Patrice Ancel du théâtre du Paradis de Joeuf pour répéter la pièce qu'ils seront fiers d'interpréter lors d'un spectacle en fin de saison.

Patrimoine et animations culturelles

Festival «Musiques sur les Côtes»

Si vous ne saviez pas ce qu'étaient les anches, vous en avez eu l'explication en vous rendant aux quatre concerts proposés par les communes de Lorry-lès-Metz, Scy-Chazelles, Plappeville et Lessy, les 4, 5, 6 et 7 octobre dans le cadre du 12^{ème} festival «Musiques sur les Côtes».

Le public venu très nombreux et l'ambiance qui régnait durant ces quatre jours, étaient à la hauteur des promesses des groupes qui se sont produits dans nos églises.



Cette année, Lorry-lès-Metz «ouvrait le bal» en accueillant dans son église, l'octuor de saxophones Art'Sax formé autour de Christian Joyeux qui rendait hommage à Astor Piazzola.



A Scy-Chazelles, c'est la clarinette déclinée dans tous ses états par le quintette Elony 5t qui a attiré les adeptes de cet instrument.



A Plappeville, l'auditoire s'est laissé emporter pour une ballade irlandaise par le groupe Sligo.



Enfin, à Lessy, le public a été subjugué par la prestation de Jean-Louis Emmenecker, harmoniciste virtuose international, accompagné du Swing Minor Quartot.

A l'issue de chaque concert, le verre de l'amitié était offert, moment privilégié où musiciens et public ont pu échanger leurs impressions pendant que les organisateurs songeaient déjà à la 13^{ème} édition du festival «Musiques sur les Côtes».

Spectacle de Printemps

Notez d'ores et déjà dans votre agenda votre rendez-vous du **dimanche 17 mars 2013** pour assister au spectacle de Printemps proposé par la municipalité à la salle polyvalente.

Avec Merlin le Brocanteur, venez découvrir un conte enchanteur, moderne et très facétieux !

Finances

Taxes foncières : mode d'emploi

QUI PAYE LES TAXES FONCIERES ?

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) sont dûes par les propriétaires.

La TFB s'applique également sur les places de parkings, les bâtiments professionnels, industriels ou commerciaux.

Elle s'applique aux propriétaires qui possèdent un bien immobilier au **1^{er} janvier** de l'année en cours. En cas de vente dans l'année, un prorata temporisé peut toutefois être appliqué au moment de la vente du bien chez le notaire.

Les personnes âgées **de plus de 75 ans** peuvent bénéficier d'une **exonération** de taxe foncière si leurs revenus ne dépassent pas certains plafonds.

COMMENT SONT-ELLES CALCULEES ?

Elles sont calculées en multipliant deux variables: la base et le taux.

La base correspond à une valeur locative du bien déterminée par l'administration fiscale, diminuée d'une exonération de 50%. Cette valeur locative étant rarement réévaluée, les bases appliquées aux immeubles anciens sont donc nettement inférieures à celles correspondant aux bâtiments récents.

Les différents **taux** sont votés par chaque collectivité bénéficiaire de l'impôt. Pour notre commune :

TFB : 9,94 %

TFNB : 41,34 %

AVIS D'IMPÔT 2012

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

OU VA L'ARGENT COLLECTE ?

Depuis 2011 le Conseil Régional ne lève plus les taxes foncières.

Les fonds collectés alimentent désormais :

- le département de la Moselle,
- la communauté d'agglomération de METZ METROPOLE
- la commune.

Deux autres taxes sont prélevées en même temps que la taxe foncière :

- la taxe spéciale d'équipement qui finance la gestion du patrimoine foncier de l'Etat.
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

POURQUOI LES TAXES FONCIERES AUGMENTENT-T'ELLES ?

Il y a deux raisons à cela :

D'abord la revalorisation des bases décidée par l'Etat chaque année et qui est de **1,80%** en 2012.

Ensuite, l'augmentation des taux décidée par les différentes collectivités. En 2012, le taux de la TFB de la commune passe de 9,84 % à 9,94 %, soit une augmentation de 1 %. Le taux voté par Metz Métropole reste inchangé à 1,05 %

EST-CE PLUS CHER EN MOSELLE QU'AILLEURS ?

La quasi-totalité des communes de la Moselle applique un taux de TFB inférieur à **la moyenne nationale** qui est de **19,89%**.

Le Conseil Général de la Moselle applique quant à lui un taux de **12,46%**, nettement inférieur à la moyenne de l'ensemble des départements français (**14,62%**).

Communication

Visite de quartier



Les élus sont venus à la rencontre des habitants du quartier de l'église, lors d'une nouvelle visite de quartier. Le maire et l'équipe municipale ont parcouru durant 2 heures les rues des Marivaux, de l'Eglise, du Petit Clos, de la Momène, des Carrières, Derrière l'Hâte et du Chemin Vert.

A cette occasion, les administrés ont pu faire part aux élus de leurs observations qui portaient notamment sur le stationnement, la circulation, l'entretien des haies et des jardins.

Toutes les remarques ont été consignées pour être étudiées dans les plus brefs délais par la municipalité. La prochaine visite de quartier se déroulera au printemps prochain et concernera le quartier des Près St Jacques.

Ils ont bien participé !



Epreuve de la dernière sélection !

Dans notre dernière revue, nous avons fait appel aux enfants pour nous adresser des dessins dont un serait choisi pour illustrer la carte de vœux.

Le choix s'est avéré difficile vu le nombre de dessins qui nous sont parvenus : 77 enfants ont participé à cette opération !



La commission «Communication» a donc dû effectuer une présélection de 13 dessins, laissant le choix final à un comité de 10 enfants. C'est Mathilde Le Vaillant de CM2 qui a remporté le plus de suffrages.



Arrive en 2^{ème} position le dessin de Paulin et en 3^{ème} position, celui de Blandine.



Bravo à Mathilde et bravo à tous les participants dont les 13 présélectionnés seront récompensés.

Délibérations

Conseil municipal du 25 octobre 2012

Transfert de compte

– unanimité -

La commune ayant fait le choix de ne pas établir de budget supplémentaire, des décisions modificatives concernant les transferts de comptes sont nécessaires pour pouvoir établir des commandes et honorer les factures jusqu'à la fin de l'année, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Il a ainsi été décidé :

- En investissement :

. de prélever une somme de 41 000 € du compte 2111 (acquisition de terrains nus) et de l'affecter au compte 2313 (travaux de voiries)

. de prélever une somme de 20 000 € du compte 2313 (constructions) et l'affecter pour 11 000 € au compte 21316 (cimetière), pour 4 000 € au compte 2155 (matériels et outillages), et pour 5 000 € au compte 2188.

- En fonctionnement :

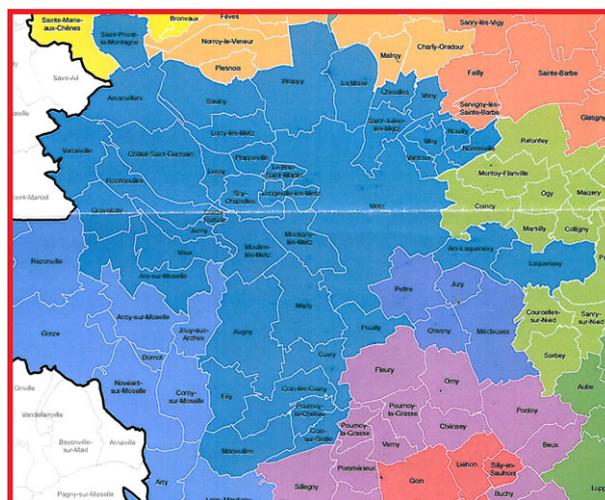
. de prélever une somme de 1 600 € du compte 61523 (entretien de voirie) et de l'affecter au compte 73918 (impôts).

Conseil municipal du 22 novembre 2012

- Avis favorable au schéma départemental de coopération intercommunale (S.D.C.I.)

- 14 voix pour et 2 abstentions -

Par délibération en date du 30 juin 2011, le conseil avait émis un avis favorable au projet de modification des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Les délibérations prises à cette époque par toutes les communes ont été transmises par le Préfet à la commission départementale qui, pour la version définitive, prévoit l'intégration de la communauté de communes du Val St Pierre (Jury, Peltre, Mécleuves et Chesny) dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole.



Les autres décisions :

- Octroi de subventions - unanimité -

. 301,35 € à l'Association Plappeville Loisirs (remboursement des frais engagés dans le cadre des animations estivales).

. 117,94 € à l'Atelier des Arts (remboursement des frais engagés dans le cadre des animations estivales).

. 84 € au SIVT, Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique, pour la participation de 3 élus à une journée à thème.

. 60 € à la Prévention Routière de la Moselle.

. 115,20 € par élève participant à la classe de neige (soit 20 % du coût du séjour).

- Maintien du taux de la TA (Taxe d'Aménagement) - unanimité - qui remplace la Taxe Locale d'Équipement à 3,80 %

- Avis favorable sur le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des charges transférées qui prévoit, pour 2013, un versement de la commune de 7 248 € (7 171 € en 2012) à Metz Métropole – unanimité -

- Extension de la régie globalisée pour permettre l'encaissement des participations des enfants inscrits au club «théâtre» - 11 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre -

- Transfert de comptes – unanimité - : 31 000 € seront prélevés du compte «entretien voirie» et seront affectés au compte «installations» pour 18 000 € et au compte «construction» pour 13 000 €.

Le «vrai» Mettis à Metz

Après le Salon des Transports de Paris, Mettis a été présenté à Metz à l'occasion de la Foire Internationale où il était exposé sur le parvis du parc des expositions. Durant 10 jours, 200 000 visiteurs ont pu le découvrir. Confort, esthétique, clarté et accessibilité ont fait l'unanimité. Nul doute qu'à sa mise en service en octobre 2013, tous les désagréments, et ils sont nombreux, occasionnés par les travaux préparatoires et de mise en œuvre des voies en site propre, seront oubliés !



La desserte de Plappeville : soulagement et satisfaction !

A la demande de la commune et aux nombreuses interrogations des usagers, une réunion publique avait été organisée le 3 juillet dernier. La société TAMM (ex TCRM), délégataire de service et Metz Métropole, autorité organisatrice des transports, avaient été invités à présenter le projet de la future desserte du village, projet loin d'être satisfaisant puisque, sans changement de bus, nos élèves ne pouvaient se rendre aux lycées de secteur (Fabert et Cormontaigne).

Depuis, plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre la commune et les représentants des usagers, entre la commune et la société TAMM, et une dernière réunion de mise au point entre la commune, la société TAMM et les représentants des usagers. Le projet issu de ces travaux a été présenté lors d'une réunion publique en mairie le 4 décembre à laquelle une centaine de personnes a participé :

- la ligne 2 b remplacera exactement la ligne 9 : même trajet et même fréquence. Les seuls changements : les bus seront articulés et le terminus sera à Marly (et non plus à la Corchade).
- la ligne 19 remplacera la ligne 27 avec une fréquence améliorée (9 allers-retours par jour au lieu de 7) mais le trajet sera modifié. En effet, en partant du village, elle empruntera la route de

Plappeville puis le Chemin sous les Vignes, avant de se rendre au pôle multimodal de Saulcy (les commerces de la route de Lorry et les lycées de secteur seront ainsi desservis de même que les commerces de la route de Plappeville) qui



permettra aux élèves et étudiants des établissements du Technopole d'utiliser «le Mettis».

- la desserte du collège Jean Bauchez n'est pas modifiée.

Chacun a apprécié la démarche et les résultats obtenus qui permettent à tous les habitants du village de bénéficier d'un bon service de transports.

A savoir : le «Met» désigne l'ensemble du réseau des TAMM, le «Mettis» désigne le bus à haut niveau de services qui circulera en site propre.

Conseil Général des jeunes

La Moselle innove avec la création d'un conseil général junior inédit. Chacun des 51 conseillers généraux a donc désigné, sur son canton, pour une durée de mandat égale à la sienne, un titulaire et un suppléant âgés d'au moins 13 ans selon le principe de parité fille-garçon.



*Thomas Gaggioli
(titulaire)*



*Louison Bonvier
(remplaçante)*

Pour notre canton (canton de Woippy), nous avons eu le plaisir et la fierté de voir que deux de nos collégiens ont été retenus pour cette mission : Thomas Gaggioli (titulaire) et Louison Bonvier (remplaçante). Ils ont été accueillis et officiellement installés dans leurs fonctions par le Président, Patrick Weiten, le 26 septembre dernier dans la salle des délibérations du Conseil Général.

Félicitations à Thomas et Louison et merci pour leur investissement.

Dépollution pyrotechnique du Mont Saint-Quentin : début des travaux début janvier 2013

En 2005, la communauté d'agglomération de Metz Métropole a adopté un projet global de mise en sécurité des sites et ouvrages militaires du Mont Saint-Quentin s'inscrivant dans la perspective d'une réhabilitation complète du site pour lui donner pleinement sa vocation touristique.

Début janvier 2013, vont débuter concrètement les opérations de dépollution pyrotechnique sur les groupes fortifiés du Mont Saint-Quentin et du fort de Plappeville, sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense de Metz.

Cette opération consiste à établir la présence ou non de projectiles d'artillerie, obus, etc.. dans le sol et à les éliminer le cas échéant, le site ayant été depuis 1870 une zone stratégique militaire sensible.

La plupart des munitions ont déjà été enlevées dans le cadre de l'entretien général du site par l'armée, mais il convient désormais de procéder à une dépollution totale du site, avant une rétrocession à Metz Métropole et un aménagement en véritable poumon vert de l'agglomération messine.

Réalisée par deux entreprises spécialisées, la dépollution devrait durer approximativement 5 mois.

Le chantier sur toute la zone sera sécurisé, n'aura aucun impact sur la vie et les activités des communes riveraines, les entreprises et le maître d'ouvrage mettant en œuvre toutes les mesures de sécurité nécessaires.

Toutefois, le délai ne pourra être respecté que si les entreprises sont certaines de mener leurs travaux dans les meilleures conditions de sécurité.



En effet, même si l'accès aux anciens sites militaires est interdit, et passible d'une amende de 4^{ème} classe de 135€, le passage inopportun de promeneurs (piétons, VTT, quad...) nécessitera obligatoirement l'arrêt du chantier et retardera d'autant le calendrier global de l'opération.

C'est pourquoi il est fait appel au sens civique de chacun pour respecter les interdictions de circulation sur le site, afin que les opérations se déroulent dans les meilleures conditions possibles et que le Mont Saint-Quentin devienne rapidement un site de promenade agréable et sans dangers pour tous les habitants de l'agglomération messine.

Association Plappeville Loisirs

22^{ème} Marché de Noël



Une fois de plus, en organisant son marché de Noël début novembre, l'Association Plappeville Loisirs a fait parler d'elle. S'il est vrai que début novembre est encore loin des fêtes de fin d'année, on constate toutefois que les visiteurs sont impatients de se plonger dans l'ambiance et la féerie de Noël.

Plappeville a fait sa réputation depuis de nombreuses années en sélectionnant les artisans les plus rigoureux, tout en essayant de diversifier au maximum l'offre qui vous est proposée. Pour ceux qui pensent résolument que c'est quand même trop tôt, sachez que vous avez été plus de 1500 adultes en avance sur les fêtes... plus les enfants et les ados, ce qui porte le total à près de 2000 visiteurs. Cette fréquentation est une des plus importantes enregistrée par l'association ces dernières années, toutes manifestations confondues. Merci pour votre fidélité.

L'association tient à remercier les personnalités qui ont honoré de leur présence, cette 22^{ème} édition du marché de Noël, Mme Kuntz, conseillère générale, M. Defaux, maire de Plappeville, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, les maires des communes environnantes ou leurs représentants, et les présidents des associations locales.

Merci également aux artisans et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, et, sans qui, rien n'aurait été possible.

Tout ce petit monde vous donne rendez-vous l'année prochaine les 10 et 11 novembre, mais ne le dites pas trop fort, c'est encore un peu tôt !!!!!

Bourse aux jouets

Gros succès pour la 13^{ème} «Bourse aux jouets» organisée dimanche 18 novembre par l'Association Plappeville Loisirs : 75 exposants, une salle qui n'a pas désempilé, des enfants ravis de pouvoir vendre/échanger leurs jouets, mais aussi heureux de goûter aux fameuses crêpes de notre cher président Pascal.

Les bénéfices de cette journée ont été remis par l'A.P.L. à l'association humanitaire «Un Espoir pour Gossi/Gao» et serviront à financer l'achat de fournitures scolaires pour son école dans le désert malien. Bon nombre de jouets ont également été offerts aux «Restos du Cœur».



RÉDIT MUTUEL PROTECTION VOL



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Metz Saint Quentin
Metz Devant Les Ponts
Tél: 0820 000 141

UNE OFFRE
COMPLÈTE
À PARTIR DE
19,50 € TTC/mois

SYSTÈME D'ALARME
+ SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE

ppS Service opéré par EPS, titulaire d'une autorisation administrative déléguée par la préfecture du Bas-Rhin le 17/12/1999 qui ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. * Prix TTC. Formulaire Confort pour un appartement. ** Offre valable jusqu'au 23/06/2012, non cumulable avec une autre offre promotionnelle en cours.

Association Plappeville Loisirs

Assemblée générale

C'est devant une assemblée toujours aussi peu représentative du potentiel de l'association que s'est tenue l'assemblée générale le vendredi 09 décembre. Malgré tout, le quorum étant atteint, le président a ouvert la séance en remerciant les quelques adhérents présents, les membres du conseil municipal dont Maryse Duval, représentant M. Defaux, maire, empêché, ainsi que quelques présidents d'associations du village.

A l'ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activités par les responsables
- Rapport financier par le trésorier
- Election des membres du conseil
- Questions diverses

Le président a rappelé dans son rapport moral, le fonctionnement de l'association, le but de l'association et surtout les principales valeurs de l'association. Il a également remercié les bénévoles qui œuvrent toute l'année au sein de l'association.

Le rapport d'activités a démontré le dynamisme de l'association.

Le rapport financier, présenté par le trésorier, a démontré la bonne santé financière.

L'assemblée est passée au vote pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration. Les membres qui se sont représentés ont été réélus. De plus, le conseil accueille de nouveaux membres.

Puis ce fut à Maryse Duval, adjointe, de prendre la parole en conclusion de cette assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, le président a invité tous les participants à se retrouver autour d'un copieux buffet et du verre de l'amitié. A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau.

Galette des rois

Tous les membres de l'Association Plappeville Loisirs vous souhaitent d'excellente fêtes de fin d'année et, dès à présent, vous invitent à la traditionnelle

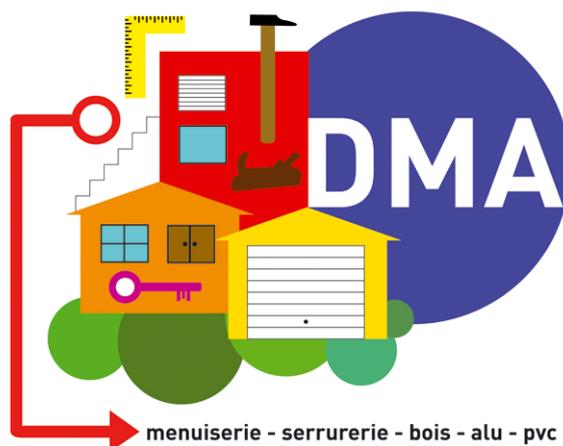
Galette des Rois Le 11 janvier 2013 à 20h30 à la salle polyvalente

A l'issue d'un diaporama, c'est avec plaisir qu'ils vous offriront la traditionnelle galette des Rois et le verre de l'amitié.

Brioche de l'amitié

750 brioches de l'amitié ont été vendues pour 3 146,20 € au profit de l'AFAEDAM (Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficiants de l'Agglomération Messine) dans le but d'améliorer les équipements de plusieurs établissements accueillant de jeunes handicapés de la région messine.

Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles qui ont sillonné les rues du village sans compter leurs pas et leur fatigue.



menuiserie - serrurerie - bois - alu - pvc
*Fenêtres, volet roulant & battant, porte garage, portail,
porte intérieur & extérieur, escalier, placard, parquet,
motorisation, serrurerie, vitrerie*

Aldo De MASI

25 rue des Carrières - 57050 PLAPPEVILLE

Tél./Fax : 03 87 30 69 17

Portable : 06 22 27 74 42

Courriel : demasialdo@gmail.com

Ordre des Vignerons

Vendanges 2012



Les vendanges, début octobre, ont confirmé nos prévisions pessimistes quant à la quantité de raisin récolté et, de fait, à la faiblesse du litrage à vinifier.

Nous ne disposerons pas en 2013 d'un volume supérieur à 1,5 hl car les méfaits météorologiques du printemps et début d'été ont raréfié les volumes. Heureusement, la qualité obtenue est de très belle valeur et le travail technique de nos maîtres de chai accompagnera la vinification afin de sauvegarder notre confidentielle production 2012.

Pour l'immédiat, de février et jusqu'à fin mars, les travaux de taille, fraisage et désherbage seront réalisés avec toute l'attention nécessaire à l'obtention d'une récolte 2013 plus en adéquation avec le travail fourni par l'ensemble des vignerons.

Avec la passion et l'optimisme qui animent notre Confrérie, la préparation des pioches, sécateurs et autres outils est déjà en route... alors qu'en parallèle, les travaux d'amélioration de la cave se poursuivent.

Préparation de la Saint Vincent 2013

Depuis début novembre, le Grand Conseil de l'Ordre se réunit fréquemment afin de préparer la chaleureuse fête du saint patron des vignerons : Saint Vincent.

Le dimanche 20 janvier 2013 prochain, comme chaque année depuis plus de 35 ans, l'Ordre des Vignerons de Plappeville, avec le concours de la municipalité, recevra différentes confréries amies, françaises et étrangères et tous les invités afin de perpétuer dans la bonne humeur la tradition des confréries «vineuses».

Le programme des manifestations sera prochainement édité et, d'ores et déjà, il vous est possible de réserver cette journée pour accompagner cette fête qui se déroulera comme suit :

- réception en mairie des différents invités,
- cortège (de la mairie à l'église Ste Brigide)
- messe solennelle en l'église paroissiale
- dépôt de gerbe au monument aux Morts
- cortège vers la salle polyvalente
- «Chapitre» et intronisations
- dégustation d'un menu gastronomique
- après-midi dansant animé par l'orchestre «Élégance»

Les vignerons décoreront comme chaque année notre village par la mise en place de calicots et banderoles et souhaitent vous voir nombreux autour d'eux pour fêter

SAINT VINCENT, PATRON DES VIGNERONS

Voeux 2013

L'Ordre des Vignerons de Plappeville vous souhaite une excellente année 2013 et espère vous retrouver le 20 janvier prochain pour célébrer avec lui, la traditionnelle fête de Saint-Vincent.

Union Nationale des Combattants

11 novembre

La manifestation patriotique du 11 novembre 2012 a connu une très forte participation. La présence habituelle de la chorale Sainte-Brigide et celle des enfants rehaussaient la cérémonie. Après l'allocution du président de l'UNC, Yves Lozinguez, le maire, Daniel Defaux, a donné lecture du message du ministre délégué chargé des Anciens Combattants, Mr Kader Arif.



A l'issue de cette cérémonie, l'assemblée était invitée au salon d'honneur de la mairie, où une remise de médailles précédait le verre de l'amitié.

Le président de l'UNC a remis la médaille de bronze du mérite UNC à deux membres actifs de l'association : Robert Greingor, fidèle adhérent depuis janvier 2005, et Clément Schmitt, adhérent depuis 1985.

Les Amis du Vieux Plappeville

En visite à... Plappeville



A l'issue de leur congrès tenu à Metz, les professeurs de mathématiques, venus des quatre coins de la France et même de l'étranger, ont bénéficié d'une journée touristique au cours de laquelle certains sont venus à la découverte de l'église Sainte-Brigide.

C'est Yvette Illy présidente de l'association, qui, ravie de les accueillir, s'est fait un plaisir de leur commenter la visite.

Assemblées générale

L'assemblée générale de l'association est programmée pour le **vendredi 05 avril 2013** en soirée, suivie d'une exposition sur les œuvres d'**Albert THIAM** visible également les **06 et 07 avril**. Retenez dès à présent cette date...

Albert Thiam, artiste plappevillois dont les œuvres en bois et en céramique sont connues dans le monde entier (pour exemple les tableaux en marqueterie constitués de personnages champêtres), s'est beaucoup investi pour notre village. Il fut d'ailleurs conseiller municipal et maire adjoint de 1959 à 1977.

Aussi nous lançons un appel auprès de toutes les personnes qui voudraient bien nous prêter des réalisations de cet auteur pour l'exposition. Merci d'avance. S'adresser à Yvette ILLY

FC Lorry-Plappeville

Les bénévoles à l'honneur

Il y a 3 ans, une nouvelle équipe de 7 dirigeants a repris le club en main. Aujourd'hui, le «staff» s'est largement agrandi et compte 24 dirigeants, tous issus du monde du football, disponibles et sérieux.



Pour les catégories U 7, 8 et 9 : Messieurs Confente, Vazzana et Westermann.

Pour les catégories U 10-11 : Messieurs Andreacchio, Daoud, Denizot, Dumont, Illy et Pasquereau.

Pour les catégories U 12-13 : Messieurs Lhomme, Omhover, Petig et Wahl.

Pour les catégories U 14-15 : Messieurs Kuhl, Leichtnam, Schuller et Weber.

Pour les catégories U 16-17-18 : Messieurs Bouffandeau et Kanny.

Pour les seniors : M. Matusiak entraîneur, aidé par M. Marczak et M. Westermann.

M. Sommer est chargé du traçage du terrain

La présidence est assurée par M. Kuhl, le secrétariat par Mme Kuhl et la trésorerie est confiée à Mme Leichtnam.

Afin de remercier pour leur engagement tous les bénévoles, le président leur a remis, grâce à la générosité de deux sponsors à savoir Toiture Schmitt Roland de Guénange et la Société Espaces Verts Commard de Holling, une veste d'hiver au logo du club.

Lors de cette manifestation qui s'est déroulée au stade en présence de M. Royer, maire-adjoint de Plappeville, l'équipe «seniors» s'est vue remettre un jeu de maillots offert par la Sté Net'eau-bio.

Un grand merci à ces trois généreux sponsors.

Le comité, les dirigeants et les joueurs du club, présentent à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.



Association des Parents d'Elèves

Le bureau, les élections de parents délégués

Lors de l'assemblée générale de l'APE, un nouveau bureau a été constitué, composé de :

Cathie Pont : présidente

Sylvie Delbary : vice-présidente

Anne Mailhan : responsable maternelle

Laurence Leroy : responsable primaire

Anne Mailhan : trésorière

Bénédicte Plaza : trésorière-adjointe

Carole Renard : secrétaire

Laurence Leroy : secrétaire-adjointe.

Nous tenons tout d'abord à remercier les parents pour leur participation aux élections des parents délégués, ainsi que pour la confiance qu'ils nous accordent et qui nous permet d'obtenir 4 sièges au primaire (Laurence Leroy, Carole Renard, Bérangère Hoeffler-Derex et Bénédicte Plaza) et 1 à la maternelle (Anne Mailhan). Le taux de participation de Plappeville pour ces élections se situe toujours au dessus de la moyenne nationale.

Nous remercions également nos adhérents qui sont un peu plus nombreux que l'année dernière, et qui, grâce à leur cotisation, nous aident à proposer des animations pour les enfants, que ce soit dans le cadre scolaire (chorale, St Nicolas) ou en dehors (carnaval et loto).



Projets pour l'année scolaire 2012/2013

La traditionnelle visite du St. Nicolas à l'école maternelle s'est déroulée le vendredi 7 décembre. Il a été accueilli par les chants que les enfants avaient préparés. Ces derniers, ayant été très sages depuis le début de l'année scolaire, ont été récompensés par un sachet de friandises.

A suivre en 2013, le **loto des enfants** qui se déroulera cette année le dimanche 17 février, autour d'un repas. Venez nombreux tenter votre chance pour gagner un des lots mis en jeu à cette occasion. (L'APE se réserve le droit d'annuler cette manifestation faute de participation suffisante).

Le **Carnaval** se déroulera le dimanche 24 mars, précédé du traditionnel concours de photo (mi février).



En attendant les événements APE de 2013, nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et un excellent Noël.

Invitation opéra

Metz Métropole offre 7 places gratuites pour assister à la représentation de My fair Lady, comédie musicale de Frédéric Loewe avec le ballet, le chœur de l'Opéra Théâtre de Metz Métropole et l'Orchestre National de Lorraine

Cette représentation aura lieu le 1^{er} janvier 2013. Les invitations sont exclusivement réservées aux personnes du 3^{ème} âge.

Les places n'étant pas numérotées, il sera prudent de se présenter à l'opéra-théâtre, place de la Comédie dès 14h.

Cartes d'invitation à retirer en mairie.

France Parkinson

Une date à retenir !

A l'occasion de la journée mondiale de la maladie de Parkinson, le comité France Parkinson Moselle, en association avec les comités de la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe et Moselle, la Meuse et les Vosges, organise le 12 avril 2013 à la salle polyvalente de Plappeville une journée d'information. Plusieurs intervenants dont le professeur Tranchant, chef de service en neurologie au CHU Haute-Pierre de Strasbourg, feront le point sur les avancées de la recherche ainsi que sur l'impact qu'exerce cette maladie sur le patient et sur son entourage.

Plusieurs ateliers (qi Gong, yoga, mémoire, bien-être, sophrologie, réflexologie, cure thermale...), dont le but est d'apporter un meilleur confort au patient dans sa vie de tous les jours, seront présents sur le site. En outre, il sera possible de se restaurer sur place, **sur réservation**.

Il paraît qu'en France tout se termine par des chansons, aussi aurons-nous le plaisir d'écouter, vers 20 heures, le très apprécié Chœur d'hommes de Hombourg-Haut. Panier à discrétion à la sortie ; la somme recueillie sera versée à l'association.

Aussi, tous à vos agendas et reprenez la date du **12 avril 2013**.
NOUS COMPTONS SUR VOUS !!!

Contacts :
franceparkinson57@ gmail.com
ou 03 72 13 66 59.

La parole aux écoliers

Saint Nicolas à la maternelle !



Organisée comme tous les ans par l'Association des Parents d'Elèves de Plappeville, la visite du saint patron s'est déroulée vendredi 7 décembre à l'école maternelle «Les Séquoïas» en présence, cette année, des élèves du CP. Après avoir chanté quelques chansons pour Saint Nicolas, les enfants ont reçu un sachet de friandises bien garni.

Gossi/Gao : un soutien permanent !

Malgré tous les événements qui touchent le Nord-Mali, l'association reste engagée aux côtés du docteur sœur Anne-Marie Salomon.

Compte tenu des efforts et aides de chacun, tout ce que nous avons entrepris depuis des années continue à fonctionner. L'hôpital de brousse, la maternité, les dispensaires financés par «Un Espoir pour Gossi/Gao» sont les seuls à être fonctionnels dans cette partie critique du Nord-Mali grâce aux personnels que nous avons formés avec sœur Anne-Marie.

Les enfants parrainés qui étaient dans les écoles de Gao ont pu regagner le sud du pays et continuent leur scolarité.

Nos forages, nos écoles restent intactes et sont toujours opérationnels.



Nous éditons un calendrier, comme tous les ans, et vous le proposons à 8 euros minimum. Cette année, les enfants sont à l'honneur.

Si vous désirez continuer à nous soutenir, nous nous tenons à votre disposition.

Sœur Anne-Marie Salomon et l'association vous demandent de garder confiance pour nous aider à persister dans nos efforts, car nous voulons croire à la poursuite de la vie dans le Nord-Mali. Aujourd'hui, nous restons les seuls à assurer des soins de qualité pour toutes ces populations en grande difficulté.

D'avance et de tout cœur, merci.

(Patrick GUNTHER)

Ce qu'on aime dans la bonté, ce n'est pas le prix qu'elle coûte, c'est le bien qu'elle fait.

A. France.



Calendrier 2013

L'association humanitaire
«Un Espoir pour Gossi/Gao»
organise le

16 Mars 2013
à la salle St Exupéry de
Woippy
un repas dansant avec DJ.

Le groupe Bambakade, de l'association Mali Mouso, effectuera deux passages de danses et percussions africaines.

Cette soirée est organisée au profit de l'hôpital de brousse de Gossi (Nord-Mali). Le médecin, Sœur Anne-Marie Salomon, à cette occasion, nous honorera de sa présence.

Renseignements et inscriptions

Myriam et Patrick Gunther
12 rue du Haut de Woicon à Plappeville
Mail : patrick.gunther189@orange.fr

Tél. : 0387308922 - 0678068090 -
0678970649

Joyeux anniversaire !



Pour la 2^{ème} fois cette année, les carmélites ont eu la joie de fêter les 90 ans de l'une des leurs. C'est sœur Marie-Rose qui était à l'honneur. Fière de ses origines alsaciennes, elle ne regrette cependant pas d'avoir rejoint la Lorraine en 1946 pour entrer au carmel de Metz. Sœur Marie-Rose est la mémoire vivante du carmel de Plappeville puisqu'elle y a vécu depuis son installation dans notre village en 1951. Travailleuse et de caractère très jovial, son dynamisme joyeux est toujours apprécié de la communauté et... des visiteurs.

Randonnée des lavoirs



Le temps était idéal le 30 septembre dernier pour les vététistes qui se sont lancés à l'assaut des pentes du Mont St Quentin. Aux lavoirs du village, halte.... obligatoire ! L'Association Plappeville Loisirs les attendait au lavoir «du bas» avec chocolat, pain d'épices et rafraichissements fort appréciés après la rude montée depuis le plan d'eau.

Au lavoir du «haut», l'accueil que leur ont réservé l'Ordre des Vignerons en tenue et les Amis du Vieux Plappeville en habits d'autrefois fut tout

aussi apprécié, d'autant qu'ils ont été les premiers privilégiés à déguster le vin rouge... de Plappeville.



11 novembre



Le public a répondu nombreux à l'invitation à s'associer à la cérémonie du 11 novembre qui rendait hommage aux soldats tombés pour la France non seulement durant la 1^{ère} guerre mondiale, mais, pour la 1^{ère} fois cette année, aux soldats morts au cours de tous les combats dans lesquels notre pays a été engagé.

Les élèves du CM1 et du CM2, accompagnés par leurs maîtres, M. Clément et Heckel, ont remémoré avec émotion, la vie des Poilus de 1914-1918, par la lecture de lettres que certains d'entre eux avaient adressées à leurs familles.

Information administrative

Circulaire interministérielle du 20 novembre 2012

A compter du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles, les autorisations de sortie du territoire collectives ou les laissez passer préfectoraux sont supprimés.

Un mineur français pourra franchir les frontières muni de son seul passeport ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Pourquoi est-ce dangereux ?

C'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel.

- Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence...
- Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Il provoque 2 types d'intoxication :

- l'intoxication faible ou chronique : elle se manifeste par des maux de tête, des nausées et de la fatigue. Elle est lente.
- l'intoxication grave : plus rapide, elle entraîne des vertiges, des troubles du comportement, des pertes de connaissance, le coma ou le décès. Ces intoxications peuvent laisser des séquelles à vie.

Quelles sont les causes du danger ?

Une mauvaise combustion et une mauvaise aération.

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus

Si vos appareils ne sont pas correctement entretenus, les combustibles y brûleront mal, ce qui risque de provoquer une émission de monoxyde de carbone.

- Une mauvaise aération du logement

Une flamme a besoin d'air pour brûler. Si l'air de votre logement n'est pas suffisamment renouvelé, la combustion au sein de vos appareils sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone.

- Les fumées mal évacuées

Un conduit d'évacuation bouché ou obstrué ne permet pas aux gaz issus de la combustion de s'évacuer.

Le non respect des consignes d'utilisation des appareils à combustion peut conduire à des risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Comment éviter les intoxications ?



Avec de la vigilance et des gestes simples

- 1) Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel : chaudière, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération.
- 2) Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.
- 3) Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

N'utilisez pas pour vous chauffer : des chauffages d'appoint en continu (ils ne sont pas raccordés à l'extérieur et doivent être utilisés dans des pièces ventilées), des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros...). N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?



Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone... En cas de suspicion :

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- arrêtez vos appareils à combustion si possible,
- appelez les secours : numéro d'urgence européen (112), sapeurs pompiers (18) ou Samu (15)

Parution revue

La prochaine revue paraîtra en mars. Les articles et les photos devront donc être déposés impérativement en mairie pour le **1^{er} mars 2013 au plus tard**.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations et de vos suggestions.



Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune ainsi que les jeunes gens et jeunes filles qui auront atteint leur majorité avant le 28 février 2013 peuvent s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2012**.

Pour cela, il suffit de se présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité.

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, **les jeunes (garçons et filles) nés octobre, novembre, décembre 1996** sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents. Les jeunes gens nés en **janvier, février, mars 1997** devront se présenter en mairie **après leur date anniversaire**.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin (sortir les sacs la veille ou le matin même avant 6 H).

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Ramassage des objets encombrants

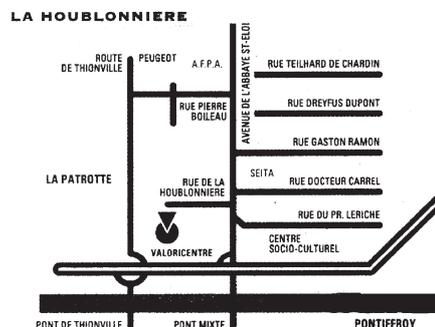
Il vous faut désormais appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue dorénavant au «coup par coup».

Tél. 03.87.39.32.71
du lundi au vendredi
de 8 H à 12 H

A votre service

Déchetterie

Rue de la Houblonnière
Metz Nord



Horaires d'ouverture

lundi, jeudi
14 H – 18 H 30
mardi, mercredi, vendredi, samedi
9 H 30 – 18 H 30
dimanche : 9 H 30 – 12 H 30
jours fériés : fermé

Tél. 03.87.32.42.23

Assistante maternelle

Les personnes qui souhaiteraient garder ou faire garder un enfant doivent s'adresser au :

Centre médico-social
30, route de Thionville
57140 WOIPPY

Tél. 03.87.34.30.02

tous les jours du lundi au vendredi
de 9 H à 11 H 30
et de 14 H à 16 H 30

Pôle d'agrément assistantes maternelles
vendredi de 14 h à 16 h

Tél. 03.87.34.30.04

Horaires d'ouverture de la mairie

lundi, mardi, mercredi, jeudi
de 8h à 12h et 13h30 à 17h
vendredi de 8h à 12h
samedi de 10h à 12h

Tél. 03.87.30.40.75

Horaires pour les fêtes, voir encart p. 2

Naissances

07 octobre
30 octobre

Nohéla LBAKH
Emmy CHAMPION



Décès

31 octobre
21 novembre
6 décembre

Paulette DIDELON née GODEFROY
Anne Marie HOUVRÉ née HOFMANN
Jean-Claude PICQUET



Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Janvier			
11	Galette des Rois	Association Plappeville Loisirs	Salle polyvalente
13	Thé dansant	Compagnons de la Tarte Flambée	Salle polyvalente
18	Don du sang	Municipalité	Salle polyvalente
20	Fête de St Vincent	Ordre des Vignerons	Salle polyvalente
21	Assemblée générale	Union Nationale des Combattants	Salon d'honneur
27	Concert de Nouvel An	Municipalité	Salle polyvalente
28	Assemblée générale	Souvenir Français	Salon d'honneur
Février			
2	Soirée dansante	France Parkinson	Salle polyvalente
17	Loto des enfants	A.P.E	Salle polyvalente
Mars			
10	Repas des Aînés	Municipalité	Salle polyvalente
17	Spectacle de Printemps	Municipalité	Salle polyvalente
24	Carnaval	A.P.E.	Salle polyvalente
31	Marche "La Quentinoise"	Club Vosgien	Salle polyvalente
Avril			
12	Conférence	France Parkinson	Salle polyvalente
21	Thé dansant	Compagnons de la Tarte Flambée	Salle polyvalente
28	Marche populaire	A.P.L.	Salle polyvalente

Le présent numéro de «Vivre avec son Village» a été tiré à 1 020 exemplaires

Coordinateur : J-M KLAINE

Comité de rédaction : D. DEFAUX - J-M KLAINE

C. ROYER - I. STUTZMANN - J. GAIRE

ont également contribué : D. GRY – M. DUVAL - A. FABISCH -

N. MAGER - P. BLANDIN - M. BERTONA - J. ROYER

Les associations et les écoles

Composition et mise en page : M. BERTONA

Imprimerie : REPROGRAPHIC



Bonne année





Le maire et le conseil municipal
ont le plaisir de vous inviter au

CONCERT DE NOUVEL AN

qui sera donné à la salle polyvalente de Plappeville
le **27 janvier 2013 à 16h**

par

L'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire à Rayonnement Régional «Gabriel Pierné» de Metz Métropole



sous la direction de **Arnaud Tutin**

A cette occasion, Daniel Defaux, maire, présentera ses vœux aux Plappevillois. Un «pot de l'amitié» clôturera cette manifestation dans une ambiance chaleureuse.

Les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer pourront bénéficier du transport gratuit. Il suffit de téléphoner au 03.87.30.40.75 (aux heures d'ouverture de la mairie) avant le 22 janvier.